

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Nivôse, an VII.



Réception du nouvel ambassadeur de la république française au directoire cisalpin. — Découverte à Stockholm d'un atelier de faux-monnaieurs. — Nouvelles de Passwan-Oglou. — Note des ministres français au comte de Lherbach. — Nouvelles de Rastadt. — Lettres du général Mack au général Championnet. — Réponse de ce général au général Mack.

ITALIE.

De Milan, le 12 nivose.

Avant-hier, le nouvel ambassadeur de la république française, le citoyen Rivaud, alla au directoire en cérémonie.

On assure que plusieurs agens français ont été arrêtés par ordre du général en chef Joubert, & que Briche est du nombre.

Les cercles constitutionnels sont toujours fermés, & la censure s'exerce sur la presse.

De Pise, le 13 nivose,

Le 11 de ce mois on sut qu'une colonne française commandée par le général Serrurier, étoit sur les frontières de la Toscane. La cour résolut aussitôt de partir de Pise, afin de ne pas se trouver sur le chemin des Français qui marchent vers Livourne. Le soir du même jour, le général Nasolli vint à Pise & eut une conférence avec le grand-duc; Manfredini & Corsini. On en ignore le résultat; mais on croit que le général napolitain promet de respecter la neutralité de Livourne, c'est-à-dire, de ne pas piller les propriétés françaises, liguriennes, espagnoles, &c., si les Napolitains n'étoient pas inquiétés dans l'évacuation de Livourne.

La cour partit le 12 au matin de très-bonne heure pour Florence. Le marquis Manfredini, après la conférence, avoit pris le chemin de Pistoja pour aller au-devant du général Serrurier, & l'engager à retourner sur ses pas. La colonne française a suspendu sa marche; mais on ne sait si elle rétrocedera.

On dit que le gouvernement toscan veut chercher à se justifier en faisant publier que le ministre Seratti avoit traité avec les Anglais & les Napolitains à l'insu du grand-duc & de ses autres ministres.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 28 frimaire.

La Gazette de la cour contient aujourd'hui l'article suivant :

« Les vaisseaux de ligne *Saint-Michel*, le *Siméon* & la *Sainte-Anne*, sous les ordres du contre-amiral Pastohkin, sont heureusement arrivés à Constantinople, de là ils se rendront dans la Méditerranée, pour se réunir à l'escadre commandée par le vice-amiral Uchakow. La flotte combinée, russe et ottomane, s'est emparée de l'isle de Céphalonie ».

Encore un général qui vient d'obtenir sa démission; c'est le major Jwaschew. Le colonel Lang prend le commandement de son régiment de dragons.

Le colonel Morten est fait général-major.

On est curieux de savoir comment les Turcs prendront la nomination de Paul I^{er}. à la place de grand-maître de Malte.

SUEDE.

De Stockholm, le 6 nivose.

On vient de découvrir un nouvel atelier de fausse-monnaie. Plusieurs personnes ont été arrêtées: le préposé au timbre & le médailleur de notre banque ont tout-à-coup disparu.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 2 nivose.

On a ressenti, il y a quelques jours, un tremblement de terre dans la partie méridionale de l'isle de Selande, où est situé cette capitale.

Notre frégate *la Nyade* mettra sous peu à la voile de Christiansand avec un convoi.

HONGRIE.

De Semlin, le 7 nivose.

Passwan-Oglou est en possession d'une partie de la Valachie, où il a rassemblé beaucoup de vivres & augmenté considérablement ses troupes. Il fait, en outre, travailler avec une grande activité aux fortifications de Widdin, sa place principale, & construire quelques forts en avant sur les bords du Danube, parce qu'il redoute une attaque de la part des Russes. Il s'étoit proposé une tentative contre Belgrade; mais il y a renoncé pour ne pas diviser ses forces. Il s'est aussi abstenu de laisser garnison dans la ville d'Orsova, après l'avoir prise d'assaut. Il avoit remporté ce succès à la suite de sa dernière victoire principale sur le capitain-pacha, qui a été pour lui d'un très-grand avantage. Il y a fait un butin immense. Il s'est emparé de la caisse militaire, de tous les magasins du général turc, de sa tente & de beaucoup de bâtimens qui se trouvoient sur le Danube. Dans les premiers jours de frimaire, le capitain-pacha étoit encore occupé à rassembler une nouvelle armée contre les rebelles. Il a fait fusiller le visir de Romélie, Ali-Pacha, qui commandoit sous ses ordres, & qui avoit quitté le champ de bataille pour se retirer à Sophia.

PRUSSE.

De Berlin, le 15 nivose.

La collection de médailles & d'antiques que le roi possède dans cette capitale, a été depuis peu considérablement enrichie par la réunion des objets précieux de ce genre qui se trouvoient épars en différens endroits. Elle contient

à présent environ 16,000 médailles antiques, 5 à 6000 nouvelles médailles, 5400 pierres taillées, &c.

Le premier jour de Noël, qui a été sans contredit un des plus froids de ce siècle, le thermomètre a été ici au 17° degré & demi au-dessous du point de congélation.

A L L E M A G N E.

De Passaw, le 8 nivose.

L'empereur, prenant pour prétexte le nombre de troupes françaises qui se trouvent vers le Haut-Rhin & dans la Suisse, vient d'ordonner à tous les régimens qui sont sur la frontière de Bohême & en Autriche de marcher vers la Bavière. Les corps qui vont en conséquence se mettre en mouvement forment onze bataillons & trente escadrons; & il y a déjà 45 mille Autrichiens & 8 mille hommes de troupes palatines dans le cercle de Bavière. Tous les soldats bavares qui étoient en congé ont reçu tout-à-coup l'ordre de retourner à leur corps pour le 12 nivose au plus tard.

Bulletin de Rastadt, du 22 nivose.

Nous attendions hier, ou aujourd'hui, une nouvelle note française sur la marche des russes. On assure dans ce moment qu'il n'en paroîtra point. Il n'en est pas moins certain que les ministres français sont mécontents de la réponse de la députation. Ils auroient, dit-on, désiré qu'elle déclarât que l'Empire ne pouvoit, par ses propres forces, s'opposer à cette marche; & ils s'attendoient, comme quatre membres l'ont voté, que la députation leur témoigneroit satisfaction au sujet de leurs démonstrations amicales.

On annonce ici que les troupes qui avoient abandonné la rive droite du Rhin, ont été remplacées par d'autres composées de réquisitionnaires, dont la présence est plus onéreuse aux contrées qu'elles occupent, attendu que ces nouvelles levées qui, pour la plupart, ne sont pas encore habillées, doivent l'être aux dépens du pays. Le général Vendame, en se rendant ici, auprès des ministres français, étoit chargé par le général Jourdan de prier ces ministres de ne point se rendre à la demande de la députation, sur les contributions de la rive droite, parée que, si elles venoient à cesser, son armée éprouveroit une grande disette. On attend ici l'arrivée du général en chef lui-même.

On continue à raisonner, ou à déraisonner, sur la note française du 2, relative aux russes. L'incertitude est toujours le dernier résultat de tout ce partage. Sous peu de jours, les couriers, de retour de Vienne, & d'ailleurs, aideront peut-être à résoudre les questions & les doutes.

Le gazelier de Neuwied, connu par son ton plaisant, & par quelques réflexions qu'il y mêle, après avoir fait quelques observations sur les sécularisations projetées en Allemagne, y a ajouté une caricature assez gaie.

« C'est un arbre de sécularisation, aux branches duquel on voit attachées des mitres, des crosses de têtes ecclésiastiques de toutes espèces. Un gros bûcheron, la hache à la main, grimpé sur une échelle, abat les branches de droite & de gauche, au hasard. Au pied de l'arbre, on voit des princes, des comtes, des barons d'Empire, qui font des fagots de ces branches, à mesure qu'elles tombent, & les emportent en fuyant. Leurs têtes bien frisées, leurs habits brodés, leurs cordons les font distinguer. Dans un coin du tableau, on aperçoit une troupe de soldats russes, turcs, anglais, qui se jettent sur le passage des portefagots, pour les arrêter. Dans un autre angle de la gravure, on distingue le prince de Lin... & le comte de Sic... qui

dépouillent de tous ses habits un gros prélat bien dodu. La maigreur des deux premiers contraste avec l'embonpoint de l'abbé ».

Huit garçons tonneliers allemands, voulant passer en France, à une lieue d'ici, il y a quelques jours, à travers les glaçons & par un grand vent, ont été submergés & noyés avec un des bateliers qui conduisoit le bateau. Un neuvième s'est sauvé, en rattrapant le bateau, & a même sauvé un des deux bateliers, en lui donnant la main pour remonter dans sa nacelle.

Du 24. — Voici le texte de la note remise par les ministres français au comte de Lahnbach le 13 de ce mois.

Elle commence par la forme usitée, suit copie de la note remise à la députation, après quoi les ministres français disent :

« Les ministres plénipotentiaires de la république française croient devoir cette communication à une puissance amie; mais en même tems ils ont ordre de déclarer au ministre de sa majesté l'empereur, comme roi de Hongrie & de Bohême & archiduc d'Autriche, qu'en laissant le passage libre à une armée d'une puissance qui s'est déclarée en guerre avec la France, & en lui permettant de traverser ses états pour atteindre les troupes françaises, l'empereur met la république dans le cas de regarder cet acte comme une rupture des liens qui unissent les deux états: en conséquence, sa majesté l'empereur est invitée à donner, à cet égard, une explication précise & satisfaisante, capable de rassurer les amis de la paix, &c. &c. »

Il est aisé de prévoir que la démarche que l'empereur vient de faire pour voir défilér l'armée russe dans ses états, où elle continue sa marche, que sa réponse ne paroîtra ni précise ni satisfaisante au gouvernement français, & que si les hostilités ne commencent pas très-incessamment, la rigueur de la saison seule peut retarder les opérations. Aussi voit-on que la plupart des députés se préparent à partir, qu'on fait réparer les voitures, & que déjà quelques-uns d'eux ont fait partir d'avance quelques caisses que l'on suppose contenir les papiers de chancellerie.

Le courrier, venant de la Suisse aujourd'hui, a éprouvé un accident dont on ne connoît pas encore la nature. Son cheval est arrivé seul ici; sa brouette a été trouvée sur la route, & le postillon, ainsi que la malle, ont disparu. On a fait partir d'autres postillons pour découvrir la cause de cet accident, & pour tâcher de retrouver la malle.

I R L A N D E.

De Dublin, le 16 nivose.

Les alarmes du cabinet britannique sur la disposition des esprits en Irlande augmentent tous les jours.

Il a été expédié hier un courrier extraordinaire de Dublin à Londres: le gouvernement a gardé le secret sur le contenu de ces dépêches.

On assure néanmoins que le marquis de Cornwallis mande au cabinet de Saint-James qu'il s'attend à tout moment à une explosion générale; que le projet de la réunion avec la Grande-Bretagne n'a fait que réunir tous les partis en Irlande; enfin, que tout le corps de la Yeomanry (gardes nationales) penche aujourd'hui du côté populaire.

Ainsi l'avengle & inflexible opiniâtreté qui a toujours caractérisé le cabinet britannique, produit peut-être en Irlande ce que n'ont pu faire les combinaisons secrètes & les efforts publics d'un patriotisme courageux & éclairé.

Le c
20,000
de 24
tierme
gnal de
en Irle
formée.

Il par
n'attenc
qu'on c
escadre
bricks, &
siste en
vice-an
l'absenc
attaqué

Le g
nouvell
& les gl
bôts de

Le g
pour la
Sir J
Médite

Lettr

Mon
verneu
aux tr
tant de
pluies
ont car

Si c
néral,
Pignat
vous ve
clure li
postes

Répor

J'ai
Phuma
la plou

Mais
il ne l
marche
de mor
guerre
sulte.
Je su
me por

Il ar
les mai

Le corps de la Yeomanry en Irlande est au moins de 20,000 hommes ; les milices irlandaises sont au nombre de 24 mille. La résolution de la Yeomanry, presque entièrement composée de riches propriétaires, seroit le signal de la réunion des miliciens ; & alors il y auroit en Irlande une armée nationale de 44,000 hommes toute formée.

ANGLETERRE.

De Londres, le 13 nivôse.

Il paroît certain qu'une escadre qui se trouve à Yarmouth n'attend que le vent favorable pour une expédition secrète, qu'on croit destinée contre les côtes de la Hollande. Cette escadre est composée de quatre vaisseaux de ligne, deux bricks, un cutter & de la flotte russe en totalité, qui consiste en six vaisseaux de ligne & deux frégates. C'est le vice-amiral Dixon qui commandera cette expédition en l'absence des amiraux Duncanson & Onslow, tous les deux atteints d'une maladie assez grave.

Le gouvernement est inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du continent. Le froid excessif arrête les couriers ; & les glaces des mers du Nord ne permettent pas aux paquebots de sortir des ports d'Allemagne ni de Russie.

Le général Köhler & d'autres officiers anglais sont partis pour la Turquie, où ils ont obtenu du service.

Sir James Saumarez est revenu de sa croisière dans la Méditerranée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE ROME.

De Capoue, le 11 nivôse.

Lettre du général Mack au général en chef Championnet.

Monsieur le général, j'ai reçu un ordre de mon gouvernement de vous proposer un armistice pour ménager aux troupes des deux armées quelque repos, après tant de fatigues, que des marches fréquentes, que les pluies & neiges continuelles qui eurent toujours lieu, leur ont causé.

Si cette proposition vous convient, monsieur le général, le porteur de la présente, mon adjudant-général Pignatelli, est autorisé de traiter avec la personne que vous voudrez bien dénommer à cette fin, & de le conclure limité ou illimité sur la base de la ligne des avant-postes des deux armées. Je suis, &c.

Signé, le capitaine-général MACK.

Réponse du général en chef Championnet, au général Mack.

Saint-Germain, le 12 nivôse an 7 de la république française, une & indivisible.

J'ai reçu, M. le général, vos propositions d'armistice. L'humanité seule en fait les frais ; les mauvais chemins, la pluie, la neige, voilà vos motifs.

Mais l'armée, avec sa patience ordinaire, a tout franchi : il ne lui reste plus à faire que l'invasion de Naples. Je marche pour accomplir son vœu, & répondre aux ordres de mon gouvernement, qui, d'après votre déclaration de guerre à coups de canon, m'a chargé de punir cette insulte.

Je suis fâché, pour mon compte, que mes instructions me portent à repousser vos propositions.

Signé, CHAMPIONNET.

De Strasbourg, le 23 nivôse.

Il arrive beaucoup de troupes dans nos environs ; toutes les maisons en sont remplies.

On parle de 30 à 40,000 hommes qui passeront le Rhin au premier signal, occuperont le Brisgaw & marcheront en avant.

On dit que beaucoup de princes se préparent à faire leur paix particulière avec la France. On ajoute même que leurs envoyés ont passé par ici pour s'en rendre à Paris.

DE PARIS, le 28 nivôse.

Le journal officiel déclare que Salicetti n'a en Italie aucune mission, de quelque espèce que ce soit.

— Les administrateurs du bureau central du canton de Paris, avertis par le ministre de la guerre, qui leur a dénoncé des fabricateurs de faux congés, ont fait arrêter plusieurs individus prévenus de ce délit.

— Un des plus vieux de nos littérateurs, le citoyen Castilhon, bibliothécaire de l'école centrale de Toulouse, vient de mourir dans cette ville.

— Le gouvernement provisoire de Piémont a établi un tribunal de haute police, chargé de punir les traîtres & les conspirateurs.

— Bordeaux jouit du plus grand calme ; mais le numéraire est rare, disent les lettres de cette ville ; le crédit presque nul, & les besoins augmentent à mesure que les ressources diminuent.

— On mande de Trieste que tous les navires qui étoient dans ce port, avoient reçu ordre de se tenir prêts à recevoir des soldats autrichiens, & à mettre à la voile.

BUREAU CENTRAL DE PARIS.

Les citoyens sont prévenus que des glaçons se sont détachés en différens endroits de la rivière, d'après les coupures qui ont lieu pour dégager les bateaux & prévenir les accidens de la débacle ; que plusieurs de ces glaçons, à peine rattachés par la gelée, peuvent s'enfoncer sous le moindre poids ; qu'enfin il y a un très-grand danger à traverser la rivière & à patiner sur la glace.

Les citoyens sont aussi avertis que le bureau central, pour empêcher le passage de la rivière, a fait casser les glaces du pied de tous les escaliers par lesquels on peut descendre.

Le bureau central a la satisfaction d'annoncer que, jusqu'à ce jour, il n'est arrivé aucun accident ; il espère que son zèle & ses soins, secondés par la prudence des citoyens, les garantiront de tout événement funeste.

Les administrateurs du bureau central,

Signé, LASALLE.

— Le froid est extrême de toutes parts : tous les fleuves se sont trouvés pris à la fois.

Le thermomètre étoit le 6 nivôse à Vienne, à 18 degrés au-dessous du point de congélation ; à Berlin, 17 degrés & demi ; à Hambourg, 16 degrés ; à Rotterdam, le thermomètre de Dolland, d'après l'échelle de Fahrenheit, est monté, le 16 nivôse, ainsi qu'il suit : à 7 heures du matin, 21 degrés au-dessus de 0 ; à 2 heures du soir, 24 deg. *idem* ; à 6 heures, 25 deg. *idem* ; à 10 heures, 28 deg. *idem*, à minuit, 30 deg. *idem* : 17 nivôse, 7 heures du matin, à 33 deg. *idem* ; à 10 heures, 35 deg. *idem*.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 26 nivôse.

Laurent, au nom d'une commission spéciale, présente un projet tendant à distraire trois communes d'un canton du département du Bas-Rhin pour les réunir dans un autre. Impression & ajournement.

Blin fait arrêter que la discussion s'ouvrira demain, sur son projet relatif aux militaires acquéreurs de domaines nationaux.

Sur la proposition de Dabray (des Alpes-Maritimes), il sera fait un message au directoire, pour l'inviter à faire faire les réparations urgentes que nécessite le pont du Var, dans la commune de Nice.

Richard (des Vosges) au nom de la commission des finances, fait adopter un projet tendant à accorder à la trésorerie nationale, un supplément de fonds pour le service de l'an 6.

Le rapporteur expose que le crédit qui lui fut ouvert pour l'exercice de cette année, est épuisé, & qu'il est instant d'assurer aux commissaires de la trésorerie, les moyens de faire face aux différentes parties de service confiées à leur surveillance.

Vielliers a présenté un amendement, & le projet a été adopté ainsi qu'il suit :

Il est accordé aux commissaires de la trésorerie, à titre de supplément du crédit qui leur est ouvert pour l'an 6, la somme de 733,860 francs, dont 44,859 pour les dépenses extraordinaires de l'administration intérieure, & le surplus pour le transport des fonds & pièces de comptabilité, & frais de frégate.

Ladite somme de 733,860 francs sera prise sur les 15 millions 983,893 francs de dépenses imprévues dont le corps législatif s'est réservé d'ordonner l'application par l'article 4 de la loi du 22 frimaire an 6.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur les écoles primaires.

Joubert (de l'Hérault) combat le projet; il présente quelques observations dont on ordonne l'impression & le renvoi à la commission.

Sherlock parle en faveur de l'éducation commune.

Bonnaire & Challons présentent aussi quelques observations, & le conseil ajourne la suite de la discussion à demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 28 nivôse.

Sur le rapport de Cornet, le conseil approuve une résolution du 26 nivôse, qui établit, les 18 frimaire & 14 pluviôse de chaque année, deux foires dans la commune de Beaugency, département du Loiret.

Sur le rapport de Delneufcour, le conseil approuve deux résolutions du 4^e jour complémentaire de l'an 6, qui statuent sur les opérations des assemblées primaires des cantons de Luxembourg & Virton, département des Forêts.

Le conseil approuve la résolution du 28 frimaire, relative aux dépenses de service militaire.

Gournaut fait un rapport sur la résolution du 4 nivôse, qui fixe l'époque à laquelle la loi du 29 nivôse an 6, explicative des signes & des caractères auxquelles on doit reconnaître pour ennemi les bâtimens portant pavillon neutre, a dû être exécutée. La commission, dont Gournaut est l'organe, n'a pas pensé que ce fut, ainsi que le dit la résolution, à compter du jour de son insertion au Bulletin, que, cette loi dût être exécutée : cela seroit contraire à la constitution & à la loi du 12 vendémiaire, an 4, qui ne rend les loix obligatoires, qu'à compter

du jour où le Bulletin qui les contient est arrivé au chef lieu du département. Cela seroit d'ailleurs donner à cette loi un effet rétroactif; car, jusqu'au moment où cette loi a été transmise aux tribunaux, ils n'ont pu juger l'état des navires pris, en ce qui concernoit leur qualité de neutres ou d'amis, d'après une loi qu'ils ne connoissent point encore; mais seulement d'après les loix américaines & les rôles d'équipages. Gournaut trouve, en outre, que ce seroit manquer aux traités qui nous lient aux puissances neutres ou amies, que nos propres intérêts nous obligent de ménager, que de faire remonter à l'exécution de la loi de guerre, portée le 29 nivôse an 6 contre l'Angleterre, à une époque à laquelle les puissances neutres ou amies n'en avoient point eu connoissance, & n'avoient pu prendre des précautions propres à se garantir de ce que cette loi pouvoit avoir de funeste pour elles.

La commission propose le rejet de la résolution.

Le conseil en ordonne l'impression & l'ajournement.

Bourse du 28 nivôse.

Amsterdam.....	61, 61 $\frac{3}{4}$.	Rente viagere.....	
Idem cour.....	59 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{7}{8}$.	Rente prov.....	9 f. 25 c.
Hambourg.....	193, 190.	Tiers consol.....	10 f. 88 c.
Madrid.....	11 f.	Bon $\frac{2}{4}$	1 f. 85 c.
Mad. effec.....	14 f.	Bon $\frac{3}{4}$	1 f. 80 c.
Cadix.....	11 f.	Bon des 6 der. mois de l'an	80 f. 38 c.
Cad. effec.....	14 f.	Or fin.....	107 $\frac{1}{2}$.
Gènes.....	95 $\frac{3}{4}$, 94 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Bâle.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 28 c.
Geneve.....	3 p.	Quadruple.....	81 f. 65 c.
Lyon.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ bôn.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	1 $\frac{1}{2}$ per.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	$\frac{1}{2}$ per. 15 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.
Montpellier.....	$\frac{3}{4}$ per. 15 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 360 à 370 f. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280.
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 2 f. 80 à 90.
— Idem St-Domingue, 2 fr. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 cent. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. 25 c. — Sel, 0 f.

Lettres sur l'Egypte, où l'on offre le parallèle des mœurs anciennes & modernes de ses habitans, où l'on décrit l'état, le commerce, l'agriculture & la religion du pays, la descente de Saint-Louis, Damiette, &c., &c., par Savary, 3 volumes in-8^o, suivies de lettres sur la Grèce, par le même, 1 volume, nouvelle édition ornée de cartes & figures, & augmentée d'une table des matières par ordre alphabétique. Prix des 4 vol. 12 fr., & franc de port 16 fr.

A Paris, chez Bleuët; jeune, libraire place de l'Ecole, maison du café Manoury.

On ne pouvoit publier, dans un moment plus favorable, une nouvelle édition de cet intéressant ouvrage, trop avantageusement connu du public pour avoir besoin auprès de lui de nouveaux titres de recommandations. L'intérêt & le plaisir qu'en ont toujours offert la lecture, ne peuvent que croître en raison des circonstances actuelles. Le public accueillera sans doute avec empressement cette édition, imprimée avec soin.

On trouve à la même adresse le *Coran*, traduit de l'Arabe, précédé de la *Vie de Mahomet*, par le même, 2 vol. in-8^o. Prix, 9 fr., & franc de port 12 fr.

On a tiré 50 exemplaires de cet ouvrage & du précédent sur papier grand raisin, vélin. Le prix des 6 vol., cartonnées par Bradel, est de 72 fr.

A. FRANÇOIS.